



**LYCÉE
LEVAVASSEUR**
COR UNUM ET ANIMA UNA

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

2nde - 1ère - Terminale - BTS

2025-2026

0262 21 06 26

4 rue Fénelon

97400 SAINT-DENIS

secretariat@levavasseur.re

ensemble-scolaire-levavasseur.re





LYCÉE
LEVAVASSEUR
COR UNUM ET ANIMA UNA



BIENVENUE

Mesdames, Messieurs,
Chers parents,

Vous trouverez, dans cette circulaire, des informations sur la prochaine rentrée et l'organisation de l'établissement.

Nous avons aussi fait le choix d'attirer votre attention sur quelques points : les absences et retards, les tenues vestimentaires, les addictions, les attroupements d'élèves aux abords du lycée, les nuisances sonores et la relation avec les équipes enseignantes et administratives.

Comptant sur votre collaboration et vous remerciant de votre confiance,

Cordialement

Christophe PAUSÉ
Directeur



02

RENTRÉE 2025 DES ÉLÈVES/ ETUDIANTS

La rentrée des élèves se fera le **Mardi 19 août 2025** aux horaires suivants

- **8H30** pour les classes de 2nde.
- **9H30** pour les classes de 1ère.
- **10H30** pour les classes de Terminale, BTS 1ère/2ème année



Des photos des nouveaux élèves seront prises à la vie scolaire pour le trombinoscope et les cartes de cantine.

Les élèves/étudiants seront libérés après la prise de contact avec leur professeur principal (compter au moins 2 heures de présence au lycée)

Cotisation de l'APEL pour les lycéens : prévoir le règlement par chèque à l'ordre de l'APEL LEVAVASSEUR de 105.00€ (ou 75€ /enfant si fratrie au Lycée Levavasseur) à remettre au professeur principal le jour de la rentrée.

Les cours débuteront le mercredi 20 août 2025, à l'heure indiquée sur l'emploi du temps remis aux élèves et étudiants. L'entrée et la sortie des élèves au lycée s'effectueront par le grand portail de la rue Fénelon. Un parking « deux roues » sera accessible également.



**LYCÉE
LEVAVASSEUR**
COR UNUM ET ANIMA UNA

• Emplois du temps / Options / Spécialités

Les emplois du temps seront définitifs à partir du **1er septembre 2025**.

Les options seront éventuellement modifiables jusqu'au **30 août 2025**.

Les changements de spécialité, uniquement en 1ère seront possible jusqu'au **30 août 2025**.

• Manuels scolaires version numérique

La gestion des livres est assurée par l'établissement. Les élèves auront accès aux manuels scolaires via l'ENT ou PRONOTE.

• Fournitures Scolaires

La liste des fournitures scolaires sera communiquée par les professeurs à la rentrée.

• Calculatrice de Mathématiques - 2nde

Les calculatrices graphiques et programmables sont devenues indispensables dans l'enseignement secondaire. L'équipe pédagogique a choisi la calculatrice NumWorks, particulièrement adaptée aux besoins de nos élèves. Ce modèle convivial et puissant offre une interface intuitive et des fonctionnalités avancées, idéales pour les cours de mathématiques. Pour faciliter l'acquisition de cet outil essentiel, le lycée organise un achat groupé de calculatrices, permettant de réaliser des économies. Pour participer à cet achat, si vous le souhaitez, nous vous invitons à suivre la procédure détaillée ci-après : [Commande calculatrice NumWorks](#)

• NUMERISAK 2025/2026

la Région Réunion en partenariat avec la Région académique met à disposition des élèves des lycées publics, privés et agricoles, l'accès aux manuels et ressources numériques.

Pour disposer de l'équipement informatique dès la rentrée d'août 2025 complétez le formulaire de demande de bon Numérisak.

[Formulaire](#)

[Comment l'acquérir?](#)

[Comment l'utiliser?](#)

Une information vous sera transmise dès la rentrée sur la procédure pour déposer le formulaire de demande de bon Numerisak. Merci de ne pas envoyer le formulaire par mail : il devra être déposé en main propre, et le bon vous sera remis à ce moment-là.

• BOURSES LYCÉE 2025/2026

La campagne de bourses sera ouverte du 01/09/2025 au 16/10/2025. Toutes les familles (y compris celles déjà boursières en 2024/2025) doivent déposer obligatoirement une demande de bourse papier pour 2025/2026 auprès du Secrétariat de Direction dès la rentrée scolaire d'août. Possibilité de récupérer un dossier à l'accueil du lycée.

[Formulaire demande de bourses](#)

[Notice](#)

[Procuration annuelle](#)



CALENDRIER

Le départ en vacances a lieu le jour indiqué après la dernière heure de cours. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Rentrée des enseignants	Lundi 18 août 2025
Rentrée des élèves	Mardi 19 août 2025
Vacances après 1ère période	Samedi 11 octobre 2025 au Lundi 27 octobre 2025
Vacances été austral	Vendredi 19 décembre 2025 au Mercredi 21 janvier 2026
Vacances après 3e période	Samedi 28 février 2026 au lundi 16 mars 2026
Vacances après 4e période	Samedi 02 mai 2026 au lundi 18 mai 2026
Vacances d'hiver austral	Samedi 04 juillet 2026

ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil du Lycée est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00 et le mercredi de 8h00 à 12h15.

Comptabilité et Secrétariat de Direction : du lundi à partir de 13h00 au vendredi de 8h00 à 12h00 et les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 & 13h30 à 16h00.

Pour des raisons d'organisation, ayez l'amabilité de respecter ces horaires de réception du public

Contact :

- **Secrétariat de Direction :** Mme Carole CLARIVET secretariat@levavasseur.re

- **Comptabilité :** M. Sébastien MAILLOT rafinances@levavasseur.re

Ou déposer votre courrier dans la boîte aux lettres située à l'entrée du lycée (Boîte Secrétariat)

HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT

- **Le lycée est ouvert aux élèves :**

-Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 17h45.

-Mercredi de 7h00 à 17h30.

-Samedi de 7h30 à 12h30.

- **Les cours commencent à 7h30** et se terminent :

-à 17h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

-à 13h30 le mercredi (voire jusqu'à 17h30 pour certaines classes post-bac)

-à 12h30 les samedis

Tout élève ayant cours à 7h30 doit être présent à 7h25 dans l'enceinte de l'établissement.

VIE SCOLAIRE

Une carte d'identité scolaire sera remise à chaque élève le jour de la rentrée.

Cette carte doit obligatoirement comporter une photo récente de l'élève. En cas de perte, son remplacement entraînera des frais de 10 € à la charge des familles.

Communication avec la vie scolaire

En cours d'année, pour toute question liée à la scolarité de l'élève (retards, absences, maladie...), les parents sont invités à justifier les absences via PRONOTE (*Pensez à télécharger l'application sur votre téléphone mobile et activer les notifications*) ou contacter le bureau de la vie scolaire :

- par téléphone au 0262 21 06 26 - Poste 1
- ou par courriel à l'adresse suivante : vie.scolaire@levavasseur.re

1. TARIFS SCOLARITÉ – ASSURANCE – RESTAURATION

Les tarifs annuels sont exposés ci-dessous et sont susceptibles d'évolution avant la rentrée 2025/2026 :

- **Frais d'inscription** : 80 euros
- **Contribution familiale** :

Prévision scolarité 2025/2026	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
RF de référence	< 10 000€	>=10 000 € et < 20 000 €	>= 20 000 € et < 40 000 €	>= 40 000 € et < 70 000€	>= 70 000 €
Frais de scolarité	600,00€	750,00€	1 100,00€	1 280,00€	1 400,00€

Dans le cas de parents séparés/divorcés, prendre la somme des revenus fiscaux

- **Restauration**

Demi-pension : 696 euros. Forfait indicatif établi en fonction du nombre de jours de restauration de l'année scolaire estimé en début d'année et du prix facturé sur l'année scolaire précédente. Nombre de jours indicatif basé sur le calendrier scolaire 2024/2025 de l'académie de la Réunion

Elèves externes : 6 euros par repas consommés

- **Assurance (facultative)** : 8 euros
- **Photo de classe (facultative)** : 8 euros
- **Contribution immobilière (facultative)** : 75 euros

La contribution annuelle (hors restauration scolaire pour les élèves externes) vous sera envoyée au plus tard le 15 novembre 2025. Pour les élèves externes, la facturation des repas pris sera effectuée indépendamment de la scolarité, avec une périodicité mensuelle.

2. MODALITÉS DE RÈGLEMENT SCOLARITÉ – ASSURANCE – RESTAURATION

Pour vos règlements de la contribution familiale et de la demi-pension, privilégiez le **prélèvement automatique**. Cela simplifiera vos paiements et votre suivi. En choisissant le prélèvement automatique à l'inscription ou à la réinscription, vous n'avez plus de démarche à faire. Le solde dû sera prélevé **en 6 fois le 5 de chaque mois (de décembre 2025 à mai 2026)**.

Si, par exception, vous optez pour le **règlement par carte bancaire ou virement**, la contribution sera à régler **en totalité avant le 31 décembre 2025**.



**LYCÉE
LEVAVASSEUR**
COR UNUM ET ANIMA UNA

RESTAURATION SCOLAIRE

Statut : demi-pensionnaires et externes

Les **changements de régime sont acceptés jusqu'au 15 septembre 2025** par courriel à gestion@levavasseur.re

Tarif unique des repas :

- 6,00 € pour les externes
- 5,80 € pour les ½ pensionnaires.

Deux services de restauration : 11h30 et 12h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le service de restauration fonctionnera le jeudi 21 août 2025 à partir de 11H30 (une carte de restauration sera remise ultérieurement aux nouveaux demi-pensionnaires et externes). En cas de perte, une nouvelle carte sera facturée 10€.

Les élèves de 1ère et de terminale gardent leur ancienne carte.

PROCHAINE RENCONTRE-PARENTS (calendrier prévisionnel)

- Réunion - accueil des parents de 2nde : **mardi 2 septembre 2025 à 17h45**
- Réunion - accueil des parents de 1ère : : **mardi 9 septembre 2025 à 17h45**
- Réunion Parents - professeurs de 2nde/1ère & Terminale : **samedi 29 novembre 2025 de 7h30 à 12h30.**



**LYCÉE
LEVAVASSEUR**
COR UNUM ET ANIMA UNA

LA PASTORALE

(Calendrier prévisionnel)

12 Septembre

- Messe de rentrée et 50 ans de l'Ens. Scol. Levavasseur

Novembre

- Diaconie de la Beauté
- Spectacle des talents
- Exposition des œuvres des jeunes et des artistes à la salle Don Bosco

10 Décembre

- Messe de Noël & Marché de Noël

18 février

- Messe des cendres

Mars

- CARITAS Levav

3 juin

- Messe de fin d'année



Tout au long de l'année

- Les vendredis, messe d'une demi-heure dans la chapelle du Lycée
- Chorale pour animer les messes
- « Mouvement des Jeunes Chrétiens » pour les lycéens chrétiens désireux de s'engager sur le chemin de foi
- Atelier Bible

Nous avons une chorale dynamique et toutes les années nous recrutons des jeunes ! N'hésitez pas !



LYCÉE
LEVAVASSEUR
COR UNUM ET ANIMA UNA

INFORMATIQUE

Concernant les NOUVEAUX élèves et étudiants 2025/2026 :

Chaque élève recevra un identifiant distinct qui leur permettra d'accéder aux ordinateurs de l'établissement et à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) académique où ils trouveront des ressources pédagogiques (<https://hubole.ac-reunion.fr>), des informations administratives et la possibilité de communiquer avec leurs enseignants.

Pour faciliter leur parcours éducatif, nous mettons à leur disposition un **compte Microsoft 365 de licence A1** offrant un accès gratuit à une suite d'outils en ligne tels que Word, Excel et PowerPoint ainsi qu'un espace de stockage en cloud de 1 To.

Pour accéder à ces ressources, vous devrez vous rendre sur www.office.com et utiliser les identifiants qui vous seront fournis. Veuillez noter que cette licence ne permet pas d'installer la version de bureau d'Office.

Nous espérons que ces ressources numériques seront bénéfiques pour les nouveaux élèves dans leur parcours scolaire.

Concernant les élèves de Première-Terminale et étudiants :

Les identifiants pour l'accès aux ordinateurs de l'établissement et l'accès à l'ENT restent identiques.

POINTS DE VIGILANCE

Nous vous rappelons que tout retard ou absence doit être immédiatement signalé à la vie scolaire par téléphone (0262 21 06 26 Poste 1 ou au 0692 963 387), par mail (vie.scolaire@levasseur.re) ou via PRONOTE. Au bout de 3 retards par mois ou de 3 absences injustifiées, l'élève sera retenu. Aucun élève en retard au-delà de 10 minutes ne sera accepté en cours, sauf en cas de devoir sur l'heure de cours concerné.

S'absenter en DS (Devoirs surveillés) ou durant une épreuve de bac blanc doit être exceptionnel et ne peut être justifié que pour motifs médicaux ou en raison d'événements familiaux exceptionnels au Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale ou de convocations administratives.

Les motifs recevables sont les suivants :

- Certificat médical (y compris hospitalisation)
- Certificat de décès d'un proche (parents, grands-parents, frères, sœurs)
- Convocation administrative ou judiciaire
- Justificatif de convocation administrative + attestation de présence.
- Copie du constat si accident de la route.
- Convocation à un concours + attestation de présence.
- Participation à des compétitions sportives de haut niveau.

Dès qu'une absence aura été relevée par la vie scolaire, vous serez alerté par SMS. Merci de justifier l'absence de votre enfant le plus rapidement possible.

La ponctualité et l'assiduité participent à la construction de votre enfant et à sa réussite.

Tenue vestimentaire et présentation personnelle

Dans un souci de respect du cadre scolaire, de sécurité, d'hygiène et de maintien d'un environnement propice à l'apprentissage, il est demandé à chacun(e) de porter une tenue et d'adopter une présentation personnelle correctes et adaptées au contexte éducatif.

1. Vêtements

Les vêtements doivent être propres, non troués, non déchirés, et adaptés à un cadre scolaire. Les vêtements trop courts sont interdits, y compris lors des cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS).

Les jupes, robes, shorts ou tout autre vêtement similaire doivent avoir une longueur au minimum juste au-dessus des genoux.

Les hauts doivent couvrir le buste jusqu'à la ceinture, sans exposer le ventre, le dos ou la poitrine.

Exemples de tenues non autorisées :

- Shorts très courts de type « shorty » ou cyclistes
- Jupes ou robes très courtes
- Débardeurs très échancrés, dos-nus ou à fines bretelles
- Hauts courts laissant apparaître le nombril, même en mouvement (notamment crop-tops)
- Vêtements troués ou déchirés (jeans, t-shirts, etc.)

2. Chaussures

Pour des raisons de sécurité, les chaussures inadaptées sont interdites dans l'ensemble de l'établissement. Sont notamment interdits :

- Tonges
- Claquettes (avec ou sans chaussettes) de piscine ou de plage
- Mules et sabots ajourées ou sans fermeture à l'arrière (notamment en plastique)

Rappel spécifique :

En cours de sciences (physique-chimie, SVT, ...), les chaussures doivent impérativement être fermées, pour éviter tout risque en cas de chute d'objet, de projection ou de manipulation de produits. En EPS, des chaussures de sport adaptées, fermées et lacées sont obligatoires.

3. Ongles et prothèses ongulaires

Par mesure d'hygiène, de sécurité et de santé, **les faux ongles, ongles en gel, capsules ou tout type de prothèse ongulaire sont déconseillés**, tout comme les ongles naturels excessivement longs pour les raisons suivantes :

- Hygiène : accumulation de bactéries
- Sécurité : risques d'arrachement, de blessures ou d'infection (notamment atteinte de la matrice de l'ongle, pouvant entraîner une repousse déformée ou irrégulière)
- Gêne en cours : manipulation de matériel, écriture, EPS

4. Couvre-chefs

Le port de tout couvre-chef (casquette, bonnet, capuche, chapeau, bandeau large ou tube etc.) est interdit dans le lycée.

Exception : le port de la casquette est autorisé uniquement pendant les cours d'EPS en extérieur, en cas de forte chaleur ou d'exposition prolongée au soleil.

La vie scolaire se réserve le droit d'appeler les parents et de ne pas accepter les élèves à entrer dans le lycée avec une tenue incorrecte.

Différentes sanctions progressives seront délivrées sur PRONOTE aux élèves continuant de se présenter au lycée dans une tenue incorrecte : observations, retenue, avertissement ...

Téléphones portables

L'utilisation de téléphones portables ou tout autre objet propre à perturber le bon déroulement des activités scolaires, n'est pas tolérée pendant les heures d'enseignement du lycée.

L'établissement se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des effets personnels (objets de valeur) des élèves.

Addictions

L'introduction et/ou la consommation de produits toxiques et dangereux (alcool, cannabis, CBD) sont formellement interdites.

L'usage des produits cités ci-dessus entraîne la dépendance et dans les cas les plus graves, des séquelles importantes. Des temps d'information et de réflexion seront proposés au cours de l'année scolaire. Des opérations de prévention « coup de poing » seront également réalisées avec les forces de police.

Des situations pourraient faire l'objet d'une plainte auprès des services de police ou d'un signalement auprès du Procureur de la République. La plus grande vigilance est donc demandée aux parents ou responsables de l'élève. Tout problème doit être signalé immédiatement aux responsables de l'établissement.

Depuis le 1er juillet 2025, il est interdit de fumer à proximité immédiate des établissements scolaires, conformément au décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac

Nuisances sonores et attroupements des élèves sur les trottoirs à l'entrée du lycée et sur la voie publique

Des plaintes régulières sont remontées auprès de la direction par le voisinage du lycée : nuisances sonores (bruit de motos, musique à haut volume...) près du snack-bar, regroupement de lycéens sur le trottoir empêchant le passage des piétons, (personnes âgées ou de personnes accompagnées de jeunes enfants). Cela est inadmissible ! Malgré l'intervention régulière des surveillants et plus largement des personnels du lycée, nous constatons chaque année ces incivilités. Par conséquent :

- Tout lycéen, bruyant avec sa moto, à proximité de l'établissement, sera signalé auprès de la vie scolaire, pour un rappel à l'ordre à minima.
- Nous informons tous les élèves de l'interdiction formelle de ne pas bloquer les trottoirs pour les piétons. Si l'élève n'obtempère pas, il sera sanctionné d'un rappel à l'ordre à minima.

« Savoir être » est aussi un apprentissage pour nos jeunes. Nous ferons notre part mais votre accompagnement est absolument essentiel pour que notre communauté éducative de LEVASSEUR vive en bonne intelligence avec notre voisinage.

Les élèves libres entre deux cours ou lors de l'absence d'un professeur doivent rester à l'intérieur du lycée et se rendre, au foyer, au CDI ou dans la cour en silence. **Le lycée n'acceptera aucun mot des parents autorisant leur enfant à sortir du lycée durant les récréations ou lors d'une pause d'une heure entre 2 cours.**

Rougeole et vaccinations

Il est important que tout élève inscrit au lycée soit à jour de ses vaccinations.

Relation avec les enseignants et le personnel administratif

Des incivilités ont été recensées ces dernières années à l'égard du personnel enseignant et administratif par quelques parents. Cela est inacceptable ! Le respect mutuel entre parents et personnels participant à la sérénité et à la sécurité du personnel essentielles aux bonnes conditions de travail au sein d'un établissement scolaire.

Chaque personnel dans son champ respectif relève d'une ou des autorité(s) (académiques. et/ou direction d'établissement) travaillant au service des élèves en lien avec les parents.

En cas de difficultés les parents peuvent solliciter les enseignants ou le personnel de vie scolaire pour un rendez-vous via PRONOTE ou par les courriels communiqués dans cette circulaire pour la vie scolaire. Toute demande de rendez-vous doit être impérativement accompagnée d'un motif. De plus, les parents sont aussi appelés à rencontrer les enseignants lors des réunions programmées au cours de l'année.

Enfin des remontées d'informations peuvent se faire via le professeur principal ou le parent correspondant de la classe.

Vous trouverez ci-dessous les liens vers les règlements intérieurs de l'établissement. Nous vous invitons à en prendre connaissance avec votre enfant :

- [Règlement intérieur lycéens](#)
- [Règlement intérieur étudiants](#)

Nous vous tiendrons informés prochainement des modalités retenues pour la validation des documents (signature papier, ENT ou autre support).



LYCÉE
LEVAVASSEUR
COR UNUM ET ANIMA UNA

ATELIERS PREPAS

2025 - 2026

Niveau : 1ère & Terminale

Plusieurs ateliers vous sont proposés :

- Sciences
- Mathématiques
- Sciences Po
- Arts
- TOEIC

Rejoignez-nous
adjoint.direction@levavasseur.re

Réunion d'information durant le mois de septembre 2025

Terminale

• 2 ATELIERS SCIENCES

- **ATELIER 1** : 20H SVT / 20H Physique.
- **ATELIER 2** : 20H Physique / 20H Maths.

Objectif : Se préparer à des cursus particulièrement exigeants de l'enseignement supérieur. **Ce n'est pas un cours de soutien. Atelier intensif. Minimum 15 de moyenne dans chaque discipline.** Travail personnel et investissement nécessaire avec une réelle progression.

Tarif : 550 €

Effectif : 12 élèves de Terminale par atelier

Inscription

• ATELIER MATHÉMATIQUES ^{1ère}

Objectif : découvrir les outils et méthodes de mathématiques pures, nécessaires pour la poursuite d'études dans le Supérieur. (concours Olympiades de Mathématiques)

- 20H Mathématiques

Tarif : 275 euros

Inscription

• ATELIER SCIENCES PO

Objectif : Préparation aux concours d'entrée aux Instituts d'Études Politiques

- 90H de cours d'Anglais, Histoire & Culture Générale
- Entraînements à l'oral
- PRÉPA intensive et exigeante

Tarif : 1 200€

Pour les **élèves de 1ère qui ont participé à l'atelier l'année dernière**, vous assisterez uniquement aux cours de Questions contemporaines. Le **coût** pour cet accompagnement sera de **400€**.

Effectif : 12 élèves de Terminale et 3 élèves de 1ère

Inscription

• ATELIER ARTS

Objectif : Préparation à l'entrée d'une école d'Arts

- Formation orchestrée par Caroline GRONDIN diplômée de LAB Paris
- Création d'un book; entraînement aux épreuves orales

Tarif : 550 €

Effectif : 10 élèves de Terminale et 5 élèves de 1ère

Inscription

ATELIER TOEIC

Test Of English for International Communication - Listening and Reading

Fiche RS6151 : Certification enregistrée sur décision de France Compétences en date du 24/10/2022

Accès exclusif aux élèves et apprenants de l'Ensemble Scolaire Levassesseur.

Lieu de la formation : Lycée Privé Catholique Levassesseur de Saint Denis

Durée de la formation : 24H dont 4H pour l'examen

Tarif : 400€

Dates prochaines sessions : à confirmer sur second semestre 2024.

Pourquoi choisir le TOEIC - Listening and Reading

L'anglais est la langue des opportunités internationales. La certification TOEIC peut vous aider à atteindre vos objectifs tels que :

- Obtenir un diplôme ou une formation certifiante
- Acquérir le niveau B2 au Test TOEIC (score entre 785 et 945)
- Écouter et comprendre une gamme variée d'affirmations, d'interrogations, de conversations brèves et d'allocutions enregistrées en anglais,
- Lire, comprendre et analyser différents types de documents rédigés en anglais,
- Rédiger des documents en anglais en mobilisant des structures grammaticales et un vocabulaire adapté,
- Communiquer en anglais afin d'apprécier les aptitudes à conduire des échanges et interagir.

Correspondance

B.P. 13249
31132 BALMA Cedex
Tél : 05 61 24 68 69 - Fax : 05 61 24 18 88
diagramme@diagramme31.com
www.diagramme31.com
N° TVA Intracommunautaire : FR 00381294677

Madame, Monsieur,

Votre (Vos) enfant(s) est (sont) scolarisé(s) au sein de l'Établissement scolaire LEVAVASSEUR pour l'année scolaire 2025-2026.

DIAGRAMME est partenaire de cet Établissement pour l'édition de la Revue Annuelle.

Dans ce cadre, nous vous informons que des données à caractère personnel vous concernant (nom, prénom, profession, n° de téléphone portable/fixe) nous ont été communiquées par l'Établissement aux fins de pouvoir rechercher des annonceurs pour la Revue Annuelle de l'Établissement.

Nous vous contacterons par téléphone d'ici le 31 juillet de l'année en cours. Si vous refusez d'être contacté par notre société, vous pouvez nous en informer dès à présent et à tout moment en nous adressant un mail à l'adresse suivante : dpo@diagramme31.com ou un courrier à l'adresse 5, Chemin du Pont de Bois, 31130 Quint-Fonsegrives. Vos données seront alors immédiatement supprimées.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016 (RGPD), nous vous informons que :

- Les données à caractère personnel vous concernant seront traitées exclusivement par la société DIAGRAMME en sa qualité de responsable de traitement, avec comme finalité la recherche d'annonceurs auprès des parents d'élèves pour la parution de la Revue Annuelle de l'année scolaire 2021-2022. Nous souhaitons vous rappeler que cette revue est simplement destinée à promouvoir l'établissement et à laisser à vos enfants et vous-même un souvenir de l'année passée.
- Les données vous concernant ne feront l'objet d'aucune cession, à titre gratuit ou onéreux.
- Les données vous concernant sont stockées sur des serveurs localisés en France.
- Notre prise de contact téléphonique visera exclusivement à déterminer si vous consentez à contribuer en tant qu'annonceur à la Revue Annuelle. En cas de refus de votre part ou d'impossibilité de vous joindre deux (2) semaines avant la parution de la Revue Annuelle, les données à caractère personnel vous concernant seront supprimées.

Des informations complémentaires relatives à vos droits au titre des données à caractère personnel vous concernant, notamment sur la durée de conservation de vos données, vous seront alors transmises conformément à notre Politique de protection des données à caractère personnel.

Dans tous les cas, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement, de portabilité et d'instruction post-mortem sur les données vous concernant dans les conditions posées par les lois et règlements en vigueur en France.

Pour exercer ces droits, vous pouvez nous adresser un mail à l'adresse suivante dpo@diagramme31.com en détaillant votre requête. Vous pouvez également saisir en cas de réclamation la Commission Informatique et Libertés (CNIL) sur son site internet www.cnil.fr ou par voie postale 3 place de Fontenoy, 75334 Paris Cedex 07.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.



ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE CATHOLIQUE LEVAVASSEUR

Collège - Lycée - CFA



ENSEMBLE SCOLAIRE
LEVAVASSEUR
COR UNUM ET ANIMA UNA

Nous contacter

4 rue Fénelon
97400 SAINT DENIS
Tel : **0262 21 06 26**
secretariat@levavasseur.re

